



Chantage et menaces puis licenciement abusif

Par **employe**, le **30/01/2010** à **01:35**

Bonjour,

je suis employé depuis 4 mois en cdi en tant que negociateur immobilier à paris, suite à de nombreuses divergences d'ordre professionnelles et pressions insupportables avec ma directrice je me vois contraint de renoncer à mon contrat.

je suis aujourd'hui menacé par ma directrice qui m'a envoyé une lettre pour mettre un terme à mon contrat, la date est prévu initialement au 26 février prochain (délais de préavis).

Cependant elle a changé la serrure de l'agence sans aucun motif valable et m'empechant de me rendre à mon travail (devant 3 témoins).

aujourd'hui elle évoque un abandon de poste alors qu'elle a délibérement prémédité cet acte, et entend mettre fin sans respect du preavis au contrat.

Je ne suis pas respecté alors que j'ai généré le chiffre d'affaires de l'agence, toutes les propositions d'achats ont été adressé à mon nom, j'ajoutes que les mandats qui ont permis toutes ces ventes ont été également rentrées par ma personne. Je n'ai ni reconnaissance, ni respect mais des menaces.

Aussi j'espère qu'une oreille averti m'aidera à trouver un moyen de défense.

Vous remerciant d'avance.

Par ailleurs afin de me proteger je n'ai pas tout dit la concernant mais souhaiterais en parler car que je possède un argument très grave.

R. K